



Bruxelles, le 14 mars 2018

7183/18

DIPL 6

NOTE

du: Secrétariat général du Conseil de l'Union européenne
au: Représentations permanentes

Objet: Remplacement du Chef de la Mission de la République Argentine auprès de l'Union européenne
- agrément de Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Héctor Marcelo CIMA en remplacement de Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Mario Raúl Verón Guerra

Par lettre parvenue le 5 février 2018, la Commission européenne a porté à la connaissance du Conseil que la Mission de la République Argentine auprès de l'Union européenne lui avait fait connaître l'intention de son gouvernement de désigner Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Héctor Marcelo CIMA comme Chef de la Mission de ce pays auprès de l'Union européenne, en remplacement de Son Excellence Monsieur Mario Raúl Verón Guerra.

La Commission a donné son accord à la désignation de Monsieur Héctor Marcelo CIMA comme Chef de la Mission de la République Argentine auprès de l'Union européenne.

Conformément à la procédure convenue par échange de lettres en date des 3 et 9 novembre 1966, l'accord du Conseil relatif à l'agrément de Monsieur Héctor Marcelo CIMA en qualité de Chef de la Mission de la République Argentine auprès de l'Union européenne, sollicité par communication n° CM 1541/18 en date du 8 février 2018, a été acquis à la date du 10 mars 2018+. Cet accord a été communiqué à la Commission.

L'accréditation prendra effet par la remise des lettres de créance au Président du Conseil Européen et au Président de la Commission.